



SKATEBOARD



Le **Collège Immaculée Conception** a établi une convention avec l'Association Sportive du Skatepark de Biarritz pour proposer aux élèves une section **SKATEBOARD.**

■ Les cours ont lieu,

Le Mardi et le Vendredi de 15h45 à 17h15

Hors VACANCES SCOLAIRES et JOURS FÉRIÉS

■ L'activité est prise en charge sur le site par un **moniteur diplômé** du DEKEPS Skateboard.

■ Les élèves doivent avoir leur propre matériel (casque et protections), seules les planches pourront être fournies.

■ Le montant de la cotisation annuelle pour cet atelier, s'élève à **490€**.

• A cette cotisation, peut s'ajouter celle destinée à l'accès libre au Skatepark d'un montant de **50€**,

Tous les règlements se font directement auprès du club.

■ Les élèves devront également obligatoirement être licenciés de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) et pourront bénéficier des activités sportives organisées les mercredis après-midi dans le cadre de l'AS (formulaire d'adhésion + **20€ à remettre au collège**).

■ Les élèves inscrits à la section bénéficient d'horaires aménagés et peuvent quitter le collège à 15h25 les mardis et vendredis.

■ Il revient aux familles de s'organiser pour le transport des élèves entre le collège et le Skatepark de Biarritz (Bus, Co-voiturage ...).

Pour finaliser votre inscription, nous vous demandons de bien vouloir récupérer un dossier d'inscription et le remettre au collège avant le **vendredi 26 juin 2026**.